

LA DÉMARCHE

EN DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS
MARIA-CHAPDELAINE

L'importance des collaborations intersectorielles pour une prévention en santé efficace

Soumis dans le cadre de l'appel à
contribution pour l'élaboration de la
Stratégie nationale de prévention en
santé 2025



Introduction

La prévention en santé est un levier essentiel pour améliorer le bien-être de la population. De plus en plus, la complexité des enjeux territoriaux exige de tisser des liens entre des préoccupations sectorielles variées. Les acteurs doivent ainsi composer avec les défis de l'intersectorialité tout en tenant compte des contraintes structurelles à différents niveaux (Lachapelle & Bourque, 2020). Dans ce contexte, les collaborations intersectorielles et le travail en partenariat s'avèrent indispensables pour développer des interventions adaptées et durables.

La Démarche en développement des communautés Maria-Chapdelaine (La Démarche) illustre cette approche en misant sur l'action collective pour améliorer la santé et le bien-être de la population. Nous souhaitons mettre de l'avant que le travail collaboratif intersectoriel permet non seulement d'améliorer la santé et le bien-être de la population, mais aussi d'adapter les interventions aux réalités locales, d'optimiser les ressources disponibles et de renforcer le tissu social.

Les avantages des collaborations intersectorielles en prévention

Les collaborations intersectorielles sont au cœur de l'efficacité des actions de prévention en santé. Elles offrent une approche intégrée pour aborder les multiples facteurs influençant la santé et le bien-être de la population. Avec les années le travail en partenariat tend à évoluer vers la création d'un système, permettant aux parties d'augmenter le dialogue, faire une économie de moyens et une mutualisation des ressources (Chauvière, 2006). De plus en plus, la complexité des problèmes territoriaux nécessite des liens entre des préoccupations sectorielles variées. Ceux-ci doivent naviguer entre les enjeux de l'intersectorialité et les contraintes structurelles des différents niveaux (Lachapelle et Bourque, 2020). Dans des domaines aussi variés que la santé mentale, l'insécurité alimentaire, ou la précarité résidentielle, aucune organisation ne peut prétendre détenir seule toutes les solutions. Ce sont les alliances entre secteurs complémentaires qui permettent de concevoir des réponses adaptées, inclusives et pérennes.

Ces collaborations renforcent également l'équité en santé en permettant de mieux comprendre les besoins locaux, de réduire les inégalités sociales et de proposer des interventions ciblées et ajustées aux différents enjeux. Elles optimisent l'utilisation des ressources disponibles, facilitent la coordination des efforts, et évitent les redondances. Cela est particulièrement pertinent dans les territoires ruraux, où les moyens sont souvent limités et où la synergie devient un levier stratégique incontournable.

Cependant, pour que ces collaborations soient efficaces, elles nécessitent du temps, des espaces de rencontre, ainsi que des mécanismes de coordination. Actuellement, peu de financements sont alloués spécifiquement à soutenir ces structures de concertation. Pourtant, ces espaces sont essentiels pour maintenir la cohérence des interventions, garantir l'alignement des priorités et activer l'intelligence collective qui nourrit la réussite des projets (Lachapelle & Bourque, 2020).

Soutenir la concertation : un levier pour une prévention efficace

Soutenir financièrement des structures de concertation comme la Table de développement des communautés Maria-Chapdelaine (TDCMC) instaurée par La Démarche, c'est reconnaître leur rôle central dans l'orchestration des efforts collectifs. Ce soutien permet d'assurer une planification stratégique des actions, d'adapter les interventions aux réalités locales et de maximiser les impacts en termes de santé et de bien-être. La prévention ne doit pas reposer uniquement sur des interventions curatives ou des programmes isolés. Elle doit se construire sur une démarche intégrée, collective et durable, et cela nécessite un financement adéquat.

Malheureusement, les structures comme la TDCMC, qui jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des stratégies de prévention, peinent à fonctionner de manière pérenne faute de soutien financier. Cette fragilité compromet leur capacité à mobiliser les acteurs nécessaires, coordonner les actions et garantir la durabilité des initiatives. Ne pas financer adéquatement ces structures, c'est risquer de compromettre l'efficacité même des stratégies de prévention que l'on souhaite déployer.

Recommandations pour la Stratégie nationale de prévention en santé

Pour renforcer l'efficacité des actions de prévention et soutenir le développement durable des communautés, il est essentiel d'intégrer pleinement le travail intersectoriel dans les orientations et les plans d'action en santé publique. En reconnaissant ce travail comme un levier stratégique, la Stratégie nationale de prévention en santé pourra favoriser une meilleure coordination entre les secteurs, assurant des interventions plus cohérentes, adaptées aux réalités locales, et portées collectivement à chaque étape des politiques publiques.

Par ailleurs, des ressources financières dédiées doivent être allouées aux structures locales de concertation. Ces structures jouent un rôle clé dans la mobilisation des partenaires, la planification territoriale et la mise en œuvre d'actions concertées. Un financement stable et récurrent est indispensable pour garantir leur succès et leur pleine capacité à répondre aux enjeux complexes des milieux.

Conclusion

Pour améliorer durablement la santé et le bien-être de la population, il est impératif de reconnaître le rôle central des collaborations intersectorielles dans les stratégies de prévention. Le travail en partenariat est un moyen efficace pour agir sur les conditions de vie des citoyens (Bélanger et al., 2000). Pour qu'une collaboration intersectorielle soit réussie, elle doit être orchestrée de manière stratégique. Un travail structuré, coordonné et enraciné localement permet de répondre efficacement à des enjeux de plus en plus complexes. Ces espaces de concertation facilitent le décloisonnement entre les secteurs, mobilisent les expertises complémentaires et favorisent des actions alignées sur les besoins réels des communautés.

Cependant, ces structures, comme la TDCMC, peinent à fonctionner faute de ressources financières adéquates. Trop souvent, on attend d'elles qu'elles assurent leadership, innovation et cohésion territoriale, mais sans leur en donner les moyens. Ce déséquilibre fragilise la capacité d'agir collectivement et nuit à l'efficacité des interventions préventives. La future Stratégie nationale de prévention en santé doit reconnaître cette incohérence et agir en conséquence.

En soutenant financièrement les concertations locales, le gouvernement se donne les moyens d'une prévention réellement efficace, porteuse de justice sociale, d'innovation territoriale et de résilience collective. Il s'agit là d'un investissement structurant pour la santé durable du Québec.

À propos de La Démarche et de la TDCMC

Lancée en février 2020, la Démarche en développement des communautés Maria-Chapdelaine (la Démarche) a été créée en réponse à un constat partagé par les acteurs locaux, qui éprouvaient des difficultés à mettre en œuvre des actions efficaces en raison de concertations multiples et d'une démobilisation générale. À travers diverses consultations collectives, la Démarche a permis d'identifier précisément les difficultés et les besoins du territoire en développement social. La conclusion commune fut la nécessité de structurer les actions collectives pour mieux répondre aux besoins réels du territoire. Afin de concrétiser cette approche, une instance intersectorielle locale a été créée : la Table de développement des communautés Maria-Chapdelaine (TDCMC). Active depuis l'automne 2022, cette instance de concertation centrale réunit plus de 20 directions générales issues de 15 secteurs d'activités différents et se réunit trois fois par année pour élaborer des stratégies communes pour la MRC de Maria-Chapdelaine.

Références

- Avenel, C. Bourque, D. (2017). Les nouvelles dynamiques du développement social, Nîmes, Éditions Champ social, coll. « Questions de société ».
- Bilodeau A. et al. (2019). Les collaborations intersectorielles et l'action en partenariat, comment ça marche? Montréal, Canada : Chaire de recherche du Canada, Approches communautaires et inégalités de santé, Université de Montréal. p.1 à 32.
- Bourque, D. (2002). Partenariat territorial et transformation des services et du système sociosanitaire au Québec, Thèse de doctorat, Québec, École de service social, Université Laval.
- Bourque, D. (2008). Concertation et partenariat: Entre levier et piège du développement des communautés. Première édition. Presses de l'Université du Québec, p. 91-104.
- Chauvière, M. (2006). Partenariat. dans J.-Y. Barreyre & B. Bouquet, Nouveau dictionnaire critique d'action sociale (pp. 410-412).
- Comeau, Y., et al. (2018). L'intervention collective: convergences, transformations et enjeux. Presses de l'Université du Québec.
- Gaudreault, L. (2021). Sens, cohérence et perspective critique en intervention collective : dimensions fondamentales et actualisations., Première édition, Presses de l'Université du Québec, p.89-99.
- Gaudreau, L., & Baril, F. (2021). S'outiller pour susciter le passage à l'agir collectif. Sens, cohérence et perspective critique en intervention collective: Dimensions fondamentales et actualisations, première édition. Presses de l'Université du Québec, p. 89-99.
- Heller, C. (2003). Désir, nature et société : l'écologie sociale au quotidien, Montréal, Écosociété.
- Lachapelle, R., Bourque, D. (2020). Intervenir en développement des territoires. Première édition. Presses de l'Université du Québec.
- Limoges, J. (2014). Le Potentiel groupal: Optimiser la communication dans les petits, moyens et grands groupes en formation, en orientation et en développement de carrière. Septembre éditeur.
- Rondeau, G., Sirois, G., Jacques, N. et S. Cantin (2000). La concertation intersectorielle en matière de violence conjugale au Québec : Portrait des mécanismes en place et points de vue des participantes et des participants, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction des communications, p.46
- Paul, M. (2003). Ce qu'accompagner veut dire, Revue carrierologie, vol. 9, no 1, p. 121-144.
- Paul, M. (2004). L'accompagnement: une posture professionnelle spécifique, Paris, L'harmattan.
- Tremblay, G. (2003). Les partenariats : stratégies pour une économie du savoir. Distances et savoirs, 1, 191-208. <https://doi.org/10.3166/ds.1.191-208>
- Tuckman, B. (1965). Developmental sequence in small groups. Psychological Bulletin. 63 (6) :384-399.